

## Accompagnement Validation des Acquis par l'Experience

Diplôme d'Etat - Aide-Soignant (DEAS)

RNCP 40692



***La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître les compétences professionnelles acquises par l'expérience en vue de l'obtention d'une certification officielle.***

***Notre accompagnement est conçu pour guider les candidats dans toutes les étapes de leur parcours.***

Objectifs de l'accompagnement	Public
<ul style="list-style-type: none"><li>● Valider tout ou partie des blocs de compétences du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.</li><li>● Permettre au candidat de valoriser et de démontrer ses compétences en lien avec les blocs du référentiel officiel du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant</li><li>● Accompagner le candidat dans la rédaction des livrets recevabilité (livret 1) et validation (livret 2).</li><li>● Préparer l'entretien avec le jury.</li></ul>	Toute personne justifiant d'une expérience pertinente en rapport direct avec le Diplôme d'Etat d'Aide Soignant peut prétendre à la VAE, qu'il soit salarié, demandeur d'emploi, bénévole ou proche aidant.

Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de la certification « Diplôme d'État d'Aide-Soignant » (RNCP 40692), délivrée par le Ministère chargé de la santé et le Ministère de la santé et de la prévention.

Prérequis
<ul style="list-style-type: none"><li>● Aucun niveau d'étude préalable n'est requis.</li><li>● Le candidat doit justifier d'une expérience pertinente en lien avec le référentiel de la certification visée.</li><li>● Équipement informatique fonctionnel (ordinateur, webcam, micro, connexion internet).</li></ul>

### Durée, rythme et lieu de la formation :

- **De 5 à 25 heures d'accompagnement réparties sur un maximum de 1 an en fonction des besoins du candidat.**
- Un échéancier personnalisé sera établi par l'accompagnateur et le candidat en fonction des disponibilités et objectifs du candidat.
- Les rendez-vous d'accompagnement seront fixés sur la plage horaire suivante : 9h – 20h

**Lieu** : l'accompagnement se fera en distanciel par visioconférence.

### Contenu de l'accompagnement :

<b>Diagnostic</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Entretien conseil (non facturé et sans engagement)</b></li><li>✓ Présentation du déroulement de l'accompagnement</li><li>✓ Evaluation diagnostic des compétences rédactionnelles</li></ul>
<b>Etape 1</b>	<p><b>Analyse du parcours et accompagnement à la rédaction du Livret 1 (recevabilité)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Analyse du parcours et des expériences du candidat</li><li>✓ Accompagnement dans le choix des activités pertinentes et dans l'identification des compétences développées lors de ses expériences</li><li>✓ Explication des compétences et de compréhension des référentiels</li></ul>
<b>Etape 2</b>	<p><b>Constitution du Livret 2 (Livret de validation)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Accompagnement à la rédaction du livret 2, assistance à la description écrite des activités, de leur contexte, de leur application et du développement de vos compétences en accord avec le référentiel du DEAS.</li><li>✓ Relectures par votre accompagnateur ; corrections et améliorations des contenus pour répondre du mieux que possible aux exigences du référentiel</li></ul>

<b>Etape 3</b>	<b>Préparation à l'oral</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Exposé du déroulement du jury et du type de questions possibles au regard de l'expérience.</li><li>✓ Préparation à la présentation orale et au développement de l'expérience.</li><li>✓ Fourniture de ressources pratiques pour préparer l'oral</li><li>✓ Inscription du candidat à la formation AFGSU 2 (si souhaité par le candidat), obligatoire pour obtenir le DEAS.</li><li>✓ Simulation d'oraux avec des oraux blancs pour s'entraîner aux questions du jury VAE. Ces oraux blancs auront lieu à distance.</li></ul>
----------------	---

**L'AFGSU 2 est OBLIGATOIRE pour obtenir sa Validation des Acquis par l'Expérience DE-Aide-soignant.** Si le candidat choisit l'option AFGSU 2, l'organisme mettra en œuvre tous les moyens possibles pour l'inscrire à une formation AFGSU 2 en amont de l'oral devant le jury.

Une fois l'oral de VAE passé, le candidat VAE peut obtenir :

<b>Validation totale</b>	<b>Validation partielle</b>	<b>Refus de validation</b>
--------------------------	-----------------------------	----------------------------

En fonction de votre résultat, votre accompagnateur vous rencontrera afin de vous aiguiller sur la suite à donner à votre parcours.

1. **Validation totale** : Le jury estime que l'ensemble des compétences exigées par le référentiel sont acquises au vu de votre dossier (Livret 2) et de l'entretien oral.
  - Vous obtenez **la totalité du diplôme visé**
  - Vous recevrez une attestation de réussite officielle, puis votre **diplôme**.
  - Vous pouvez alors entamer:
    - vos démarches d'inscription auprès des instances professionnelles concernées
    - votre recherche d'emploi ou faire la démarche de demande de changement de statut auprès de votre employeur
  - Aucun complément n'est à effectuer, la démarche VAE est **entièremment clôturée avec succès**

## **2. Validation partielle :**

Si le jury estime que certaines compétences ne sont pas acquises, vous obtenez une validation partielle. Dans ce cas :

- Vous devrez suivre une formation complémentaire (ou de l'expérience) pour valider les modules manquants.
- Valneo Développement vous aidera à définir le meilleur parcours pour valider les blocs restants.

**À noter :** Vous n'avez pas à tout recommencer depuis le début. Vous repartez **uniquement des compétences manquantes**.

## **3. Refus de validation :**

Le jury estime que les éléments apportés (Livret 2, entretien oral) **ne permettent pas de valider les compétences attendues** pour le diplôme.

Votre accompagnateur vous aidera si tel est le cas, à gérer cette situation, et vous présentera toutes les options qui s'offrent à vous.

### **Moyens pédagogiques :**

- Pédagogie active et individualisée.
- Le candidat aura accès à un **espace apprenant personnalisé** avec des ressources pédagogiques tout au long de son accompagnement.
- Utilisation d'une plateforme LMS pour centraliser tous les contenus de l'accompagnement et les suivis d'accompagnement ainsi que toutes les ressources pédagogiques utiles au candidat.
- Pour la préparation de l'oral de VAE : Simulation et oraux blancs.
- Supports d'accompagnement en format PDF avec des aides et méthodes à la rédaction et à l'oral.

### **Modalités et fréquence de l'accompagnement :**

- **Test de positionnement avant le démarrage de l'accompagnement** : diagnostic établi avec l'architecte-accompagnateur pour déterminer la faisabilité du projet du candidat (Non facturé)
- **De 5 à 25 heures d'accompagnement réparties sur un maximum de 1 an en fonction des besoins du candidat.**
- Accompagnement individuel à distance par visioconférence.
- Accès à un espace apprenant individuel pour les ressources et les échanges.

- Messagerie instantanée sur l'espace apprenant avec l'architecte-accompagnateur.

#### **Modalités d'évaluation et de suivi :**

- o Suivi pédagogique individualisé en visioconférence du stagiaire.
- o Évaluation continue des compétences rédigées et présentation orale.
- o Questionnaire de satisfaction et retour après passage devant le jury.
- o Émargements numériques par le candidat ainsi que par l'accompagnateur directement sur la plateforme externalisée qui recueille les informations
- o Certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'accompagnement et les résultats de l'accompagnement.

#### **2. Tarifs :**

Le prix de l'action de formation est fixé selon le forfait adapté aux besoins du candidat et choisi par ce dernier :

	Tarifs	Tarifs incluant la formation AFGSU 2
<b>Pack 5h</b>	575 € net de taxe	965 € net de taxe
<b>Pack 10h</b>	1 190 € net de taxe	1580 € net de taxe
<b>Pack 15h</b>	1 450 € net de taxe	1840 € net de taxe
<b>Pack 20h</b>	1 890 € net de taxe	2280 € net de taxe
<b>Pack 25h</b>	2 120€ net de taxe	2510€ net de taxe

#### **3. Assistance technique fournie au stagiaire :**

Assistance technique joignable du lundi au vendredi de 9h à 19h.

- **Service d'assistance technique dédié :** Adresse email dédiée à l'assistance technique [support@valneo-formation.com](mailto:support@valneo-formation.com).
- **Tutoriels vidéo et pdf:**
  - o Le candidat aura accès à des tutoriels des outils utilisés tout au long de la formation. Les tutoriels seront accessibles via l'espace personnel du stagiaire à tout moment.
- **Session d'accueil en ligne** en classe virtuelle au début de l'accompagnement : Présentation des outils didactiques et de la plateforme utilisée.

- **Nous réalisons une enquête au cours de la formation pour identifier les besoins techniques éventuels non satisfaits et/ou les difficultés rencontrées.**
  - **Mises à jour techniques :** Nous informons en avance les stagiaires de toute maintenance ou mise à jour technique prévue.
  - **Adaptations pour les personnes en situation de handicap :** Nous mettons en œuvre des moyens techniques pour assurer que les outils de formation soient accessibles au plus grand nombre (supports pédagogiques accessibles aux troubles dys, sous-titres pour les vidéos etc) et proposer des aides spécifiques si besoin.
  - **Feedback post-formation :** Nous demandons un retour d'expérience sur l'assistance technique en fin de formation et prenons en compte ces retours afin d'adapter les outils en fonction des besoins des stagiaires. Fondamental pour prendre en compte les besoins des candidats qui ont des niveaux hétérogènes concernant l'utilisation des outils numériques.
- 
4. **Accompagnateur :** accompagnatrice spécialiste du référentiel du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.
  5. **Délai d'accès à la formation :** 15 jours minimum.
  6. **Accessibilité :** Prestations adaptées aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap est disponible à tout moment si vous avez besoin d'aménagements particuliers à l'adresse email : [contact@valneo-formation.com](mailto:contact@valneo-formation.com)

**Pour toute question ou inscription, contactez-nous par email à**  
**[contact@valneo-formation.com](mailto:contact@valneo-formation.com).**

- **Feedback post-formation** : Nous demandons un retour d'expérience sur l'assistance technique en fin de formation et prenons en compte ces retours afin d'adapter les outils en fonction des besoins des stagiaires. Fondamental pour prendre en compte les besoins des candidats qui ont des niveaux hétérogènes concernant l'utilisation des outils numériques.

**9. Accompagnateur** : accompagnatrice spécialiste du référentiel du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture.

**10. Délai d'accès à la formation** : 15 jours minimum.

**11. Accessibilité** : Prestations adaptées aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap est disponible à tout moment si vous avez besoin d'aménagements particuliers à l'adresse email : [contact@valneo-formation.com](mailto:contact@valneo-formation.com)

**Pour toute question ou inscription, contactez-nous par email à**  
**[contact@valneo-formation.com](mailto:contact@valneo-formation.com).**

## **Exemple d'un profil et parcours type d'un candidat à la VAE pour la VAE Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture (RNCP 40743)**

### **Profil du candidat**

- ★ **Âge :** 29 ans
- ★ **Situation professionnelle :** 5 ans d'expérience en crèche municipale et en garde d'enfants à domicile
- ★ **Objectifs pour la VAE :** obtenir le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP - RNCP 40743) afin d'accéder à des postes qualifiés en structures d'accueil de la petite enfance et sécuriser son parcours professionnel.

Ce parcours vise à sécuriser l'emploi du candidat dans le secteur de la petite enfance, lui permettre d'accéder à un poste qualifié en crèche ou en structure d'accueil, et d'ouvrir la voie à des spécialisations futures (éducateur de jeunes enfants, encadrement de structures, accompagnement parental).

### **Compétences visées**

Ce parcours VAE permet au candidat de valoriser et de démontrer ses compétences en lien avec les blocs du référentiel officiel du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture à savoir :

- **Le domaine d'activités 1 (DA1) :** Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités.
- **Le domaine d'activités 2 (DA2) :** Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques
- **Le domaine d'activités 3 (DA3) :** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- **Le domaine d'activités 4 (DA4) :** Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention
- **Le domaine d'activités 5 (DA5) :** Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations.

### **Parcours de l'accompagnement VAE**

#### **Étapes du parcours :**

1. **Diagnostic initial (1h)**
  - a. Entretien individuel → analyse du parcours professionnel et des missions exercées (accueil des enfants, soins d'hygiène, organisation d'activités ludiques et éducatives).

- b. Vérification des prérequis pour déterminer si un parcours VAE est adapté à savoir vérification d'une expérience pertinente avec le DEAP et des besoins en matériel informatique.
- c. Repérer le potentiel et la motivation du candidat
- d. Présentation du déroulement de l'accompagnement
- e. Réalisation d'un test de langue française (expression écrite et orale) afin d'aiguiller au mieux le candidat notamment sur ses besoins en accompagnement (plus ou moins besoin de relecture, plus ou moins besoin d'aide à la rédaction etc).
- f. Parler des possibilités de financement
- g. Positionner le candidat et proposer un parcours personnalisé

**2. Modalités choisi par le candidat :**

- a. 20h d'accompagnement individuel, en distanciel par visioconférences.
- b. Contractualisation sur France VAE et mobilisation du financement du candidat.
- c. Si financement via MonCompteFormation : Valneo Développement établit un devis pour le candidat et attend le début du parcours précisé sur EDOF avant de démarrer l'accompagnement.

**3. Accompagnement Livret 1 (3h) :**

- a. Aide à la rédaction du livret de recevabilité sur France VAE et sélection des expériences pertinentes.
  - i. Identifier les expériences du candidat en lien avec le référentiel
  - ii. Analyse détaillée des activités et des tâches réalisées
  - iii. Repérage des preuves à joindre au dossier afin étayer la description des activités à présenter
  - iv. Accompagner dans le choix des activités pertinentes et dans l'identification des compétences développées lors de ses expériences

**4. Accompagnement Livret 2 (17h) :**

- a. **Objectif global:** Justifier avoir réalisé cumulativement au moins une activité associée à chacun des domaines d'activités
  - i. Identification des compétences développées (accueil des familles, soins d'hygiène, organisation d'activités éducatives, sécurité et prévention des risques).
- b. **Objectifs opérationnels**
  - i. Décrire les activités réalisées et les compétences acquises en lien avec le référentiel du diplôme.
  - ii. Illustrer avec des **exemples concrets et des preuves** (rapports, réalisations, projets, etc.).
  - iii. Rédaction détaillée des activités selon le référentiel du DEAP.
- c. **Selecture critique et validation de la rédaction du Livret 2**
- d. **Dépôt via France VAE**

5. **Inscription du candidat à la formation AFGSU 2 (formation obligatoire à l'obtention du diplôme) (si l'option est choisie par le candidat)** : les inscrire avant leur préparation à l'oral et au passage devant le jury est bénéfique car cela les aide grandement sur certaines questions souvent posées par le jury dans le cadre de la VAE DEAP.
6. **Préparation à l'oral devant jury (5h) :**
  - a. Simulations d'entretien, mise en situation, conseils méthodologiques.
  - b. Fourniture de supports pédagogiques et guides
  - c. Exposé du déroulement du jury et du type de questions possibles au regard de l'expérience : développement de l'enfant, communication avec les familles, hygiène et sécurité etc
  - d. Préparation à la présentation orale et au développement de l'expérience
7. **Jury : présentation du candidat devant le jury VAE**
8. **Suivi qualité :**
  - a. Questionnaire de satisfaction systématique en fin de parcours,
  - b. Analyse des résultats pour améliorer en continu nos dispositifs.
9. **Entretien post-jury et résultat**
  - a. **Lorsque le résultat parvient, 3 scénarios sont possibles :**
  - b. Validation totale : entretien pour débriefer avec le candidat et le féliciter ainsi que l'aiguiller sur la suite de son parcours.
  - c. Validation partielle : entretien avec le candidat pour le conseiller pour les blocs de compétence restant à valider notamment sur la réalisation éventuelle de formations complémentaires ou d'obtention d'expérience spécifique. Un plan de formation ou d'expérience complémentaire est proposé.
  - d. Refus de validation : entretien durant lequel l'accompagnateur doit expliquer la décision du jury, donner toutes les possibilités qui s'offrent aux candidats selon sa situation personnelle.

**Résultat attendu :** Validation totale → obtention du diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture.

**Durée et rythme :** Parcours réalisé sur 8 mois, total de 25h d'accompagnement individuel, en distanciel visioconférence.

#### **Modalités pédagogiques**

- Entretiens personnalisés en visioconférence avec l'accompagnatrice.
- Accès à l'espace Apprenant personnalisé avec ressources pédagogiques sous formats PDF (guide de rédaction, méthodologie Livret 1 et 2, préparation orale) ou vidéo.
- Simulations d'oraux blancs.

- Évaluation et suivi Feedback écrit et oral sur chaque livret.
- Évaluation continue lors des séances d'accompagnement
- Questionnaire de satisfaction et bilan post-jury.